



Décidons Paris 14

Liste citoyenne pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020
paris14@decidons.paris

Paris 14, le 11 février 2020

A l'attention de Rémi Bouton, président de l'association Sauvons La Rochefoucauld.

Monsieur Bouton,

L'avenir incertain de l'hôpital de la Rochefoucauld, pilier de la solidarité dans le 14^{ème} depuis sa création, nous préoccupe tout particulièrement. Aujourd'hui propriétaire de ce bâtiment, l'AP-HP laisse l'association Aurore disposer du site dans le cadre de l'hébergement d'urgence des femmes en situation de grande précarité depuis le 1^{er} juillet 2019, et ce jusqu'au 30 mars 2020. Par la suite, le lieu hébergera le commissariat du 14^{ème} le temps des (nécessaires) travaux de rénovation des locaux avenue du Maine. Ce qui adviendra ensuite de ce domaine, dont une partie est inscrite au patrimoine des monuments historiques depuis 1928, relève de notre responsabilité collective.

Dans le cadre global de la politique de Décidons Paris ! que nous comptons appliquer sur l'ensemble de la commune, nous défendrons nos communs et notre patrimoine en les préservant de tout accaparement. Nous refuserons la privatisation des services et biens publics pendant que nous remunicipalisons ceux qui l'ont été. Nous engagerons également un véritable projet écologiste et de protection du vivant, notamment par la végétalisation de l'espace public. Les arbres seront sanctuarisés et tout espace de pleine terre sera conservé tandis que nous mettrons en place un plan ambitieux de création de nouveaux espaces verts publics sur près de 140 hectares. Par ailleurs, nous priorisons les modes de déplacement doux, d'abord la marche, puis le vélo et enfin les transports collectifs. Nous multiplierons les rues piétonisées et végétalisées, mettrons en place le vélopolitain, circuit de pistes uniquement cyclables qui double le tracé du métro, réviserons les plans de circulation afin d'apaiser le trafic routier dans les quartiers et diminuerons le coût des transports en commun dans un objectif de gratuité.

C'est pourquoi, en position de diriger les mairies de Paris et du 14^e arrondissement, nous ne céderons pas à l'appétit et aux intérêts des promoteurs immobiliers. Notre première action sur ce dossier sera de **racheter le site dans son entier par préemption par la ville**. L'investissement, parfaitement absorbable dans le budget de la commune, nous permet d'être **autonomes** sur ce sujet face à la région, l'état et les investisseurs privés. Nous **conserverons également les espaces verts** tels quels dans une logique de protection et de préservation des lieux végétalisés de l'arrondissement. Une conséquence directe sera que **nous n'augmenterons pas l'emprise au sol des bâtiments** sur ce domaine. Enfin, appartenant aux habitants du 14^{ème}, **le parc sera bien entendu rendu accessible** au public et nous permettrons une **circulation piétonne entre l'avenue René Coty et l'avenue Général Leclerc**.

L'objectif fondamental de notre liste est de favoriser l'implication citoyenne et l'auto organisation des habitants. Nous devons réinventer en profondeur le fonctionnement des institutions municipales et les processus d'élaboration des projets. Pour ce faire, nous intégrerons les conseils de quartiers et les citoyens dans les décisions prises par le conseil d'arrondissement. Plus encore, nous permettrons un vrai suivi du budget participatif par la mise en place d'une instance de contrôle citoyen composée d'habitants et d'associations volontaires. Enfin, par la création d'un fonds parisien pour la démocratie citoyenne, les habitants pourront bénéficier d'aides juridiques, techniques et financières sur l'élaboration de projets alternatifs aux promoteurs. La décision de l'utilisation du bâti ne peut donc pas provenir seulement des élus mais doit être **étudiée et décidée en concertation avec les citoyens**.





Néanmoins, lors de ces concertations, nous préconiserons une utilisation du bâti dans un **objectif de solidarité**. Nous souhaitons tout d'abord **faire respecter le vote des habitants et ramener la bagagerie** pour les personnes sans-abris, aujourd'hui déplacée à la ferme Montsouris, dans les locaux de l'hôpital. Nous pourrions de plus nous servir de ces locaux pour **ouvrir des places d'hébergement d'urgence** pour les personnes en situation de grande précarité et les femmes en demande de **protection contre les violences conjugales** (nous prévoyons d'ouvrir un tel lieu dans chaque arrondissement, ouvert 7j/7 et 24h/24). Nous voudrions enfin utiliser une partie de la surface pour **domicilier des associations d'utilité publique**.

Une autre proposition serait de dédier une partie de ce lieu à la **création d'une école élémentaire** pour déconcentrer les écoles élémentaires du 12 rue d'Alésia, de Boulard et de Chantin. Nous revendiquons une politique municipale d'écoles publiques à taille humaine et d'aller vers des effectifs moyens par école de 25 élèves maximum par classe. Le bilan de la rentrée 2019 présenté en conseil d'arrondissement de novembre faisait état de 300 élèves supplémentaires dans le 14ème par rapport à la rentrée 2016 alors même que 1000 logements familiaux ont été livrés entre 2016 et 2019 au sud de la rue d'Alésia sans aucune création d'école.

Vous l'aurez compris, notre maître mot est le dialogue et la construction collective. Nous sommes à votre disposition pour échanger plus avant de vive voix avec vous. Vous pouvez également consulter sur ce lien le [programme](#) parisien.

Pour la liste Décidons Paris 14
Lamya ESSEMLALI & Raphaël ARCIS

